



## Le paysage associatif français<sup>1</sup>

La dernière enquête « Paysage associatif français », conduite en 2012 par le Centre d'économie de la Sorbonne, montre que les quelques 1,3 million d'associations qui composent le secteur associatif français représentent un budget cumulé de 85 milliards d'euros en 2011 et un volume d'emploi de 1,5 million d'emplois en équivalent plein temps.

Les associations s'appuient en outre sur environ 24 millions de participations bénévoles. Dans la période récente, le secteur associatif s'est considérablement transformé, avec notamment une profonde évolution de ses financements et de ses relations avec la puissance publique. Si le travail bénévole apparaît lui aussi en transformation, avec une tendance forte à l'augmentation du nombre d'engagements par bénévole et une moindre implication des bénévoles dans le projet associatif, on observe au contraire peu d'évolution dans la composition des structures dirigeantes des associations, malgré quelques progrès réalisés, notamment concernant la représentation des femmes.

La dernière enquête « Paysage associatif français » a été menée dans un environnement marqué par des mutations importantes et par une crise économique persistante. La poursuite du processus de décentralisation, avec le transfert de compétences et de ressources de l'Etat vers les collectivités locales, a eu des conséquences directes sur le secteur associatif. On observe, depuis une dizaine d'années, dans un contexte de déficits publics, une baisse progressive du poids de l'Etat dans le financement des associations. Ce recul est partiellement compensé par une montée en charge des collectivités locales, dont les marges de manœuvre sont toutefois très contraintes.

La période récente est aussi marquée par la professionnalisation des associations, rendue nécessaire non seulement par la technicisation croissante de leur action, mais aussi par la concurrence à laquelle elles sont confrontées du fait de l'encadrement de leur activité par de nouvelles normes législatives et réglementaires.

De ce fait, la crise économique a eu pour conséquence d'amplifier la raréfaction des ressources, tant publiques que privées, et de générer des besoins croissants de solidarité. Ainsi, l'objectif du programme d'enquête est double : construire des indicateurs chiffrés sur l'activité des associations et repérer les grandes évolutions intervenues depuis 2005, année du dernier état des lieux.

### Jeunesse, Sports, et Vie Associative

Bulletin de statistiques et d'études

N° 16 – 01

mars 2016

Rédacteurs :

Viviane Tchernonog  
Muriel Tabariés

Centre d'Economie de la Sorbonne,  
Université Paris Panthéon Sorbonne  
et CNRS

Brahim Laouisset

Mission des Etudes, de l'Observation  
et des Statistiques (MEOS)  
Ministère de la Ville, de la Jeunesse  
et des Sports

#### Les associations en France en 2011 : principaux chiffres-clés

	Associations sans salarié	Associations employeuses	Total
Nombre d'associations	1 117 100	182 900	1 300 000
Nombre de participations bénévoles*	19 945 000	4 043 000	23 988 000
Nombre de salariés		1 730 000	1 730 000
masse salariale **		34 milliards d'euros	34 milliards d'euros
<b>Budget</b>	<b>13,2 milliards</b>	<b>72,3 milliards d'euros</b>	<b>85,5 milliards d'euros</b>

Sources: Enquête CNRS Centre d'Economie de la Sorbonne, Acoss Stat (pour l'emploi salarié)

\* Le nombre de participations bénévoles correspond au nombre de bénévoles actifs dans l'ensemble des associations. De ce fait, les bénévoles actifs dans plusieurs associations sont comptabilisés plusieurs fois.

\*\* hors cotisations patronales

<sup>1</sup> Sauf mention contraire, les chiffres, les tableaux et les graphiques ont pour source : Viviane Tchernonog, « Le paysage associatif français, mesures et évolutions », Dalloz Juris Associations 2013

## Méthodologie de l'enquête

L'enquête a été réalisée en 2012 à partir d'un échantillon de mairies qui ont distribué le questionnaire aux associations présentes sur leur territoire. Sont exclues les associations paritaires (APEC, AFPA,...), ou des structures de gestion associative, comme les champs de course, qui ont un statut associatif et parfois un budget important, mais des objectifs et des fonctionnements particuliers. Cette méthodologie, déjà utilisée pour les précédentes enquêtes Paysage associatif, a fait la preuve de son efficacité pour toucher la plus grande diversité d'associations. Elle introduit nécessairement des biais qui sont identifiés et corrigés dans la présentation des résultats. Le questionnaire adressé aux associations compte 90 questions portant sur le profil de l'association (date de création, aire d'intervention, types de publics concernés, objet de l'association, nombre d'adhérents,...), les ressources budgétaires publiques et privées, l'emploi salarié, le travail bénévole et le profil des dirigeants. Les questions ont le plus souvent été posées dans les mêmes termes que lors de l'enquête précédente, afin de pouvoir comparer les résultats et mesurer des évolutions entre deux enquêtes. L'échantillon soumis à l'analyse compte 7 600 associations. Les données produites portent sur l'année 2011 et les évolutions présentées le sont comparativement à l'année 2005, pour les budgets, et à l'année 2006, pour le travail bénévole et le profil des dirigeants. Les évaluations monétaires ont été effectuées en euros constants 2012.

### Le renouvellement du champ associatif : 33 000 associations de plus chaque année

En moyenne le nombre d'associations a augmenté de 2,8% chaque année depuis 2005. Les petites associations de bénévoles ont crû plus vite que les associations employeuses : +3,1% contre +1,9%. Au total, le secteur associatif compte 1,3 million d'associations, parmi lesquelles 14%<sup>2</sup> seulement ont recours à l'emploi de professionnels salariés.

### 86% d'associations de bénévoles

La très grande majorité des associations n'emploie donc aucun salarié et ne s'appuie que sur le travail bénévole pour conduire son projet. 12% de celles qui ont eu recours à l'emploi salarié indiquent que ce recours est occasionnel ou exceptionnel, ce qui est plus fréquent dans les associations culturelles ou de chasse et de pêche. La plupart des associations fonctionnent avec peu de bénévoles : 12% d'entre elles comptent moins de cinq bénévoles, qui sont pour l'essentiel les membres du bureau.

### Un grand nombre de petites associations

La plupart des associations gèrent en conséquence des budgets limités. Un cinquième des associations fonctionne avec un budget annuel inférieur à 1 000 euros, dont un grand nombre fonctionne sans échange monétaire, uniquement à partir du travail bénévole et de ressources en nature. Le budget varie très fortement selon que l'association emploie ou non du personnel salarié. Ainsi, 80% des associations sans salarié ont un budget annuel inférieur à 10 000 euros, tandis que 13% des associations employeuses gèrent un budget annuel supérieur à 500 000 euros.

### Une majorité de petites associations actives dans le sport, la culture et les loisirs

Les associations sportives, récréatives ou culturelles sont de loin les plus nombreuses : 66% du nombre total d'associations. Les associations sportives (incluant les associations de chasse et de pêche) représentent à elles seules une association sur

Graphique 1 Fréquence du recours à l'emploi salarié

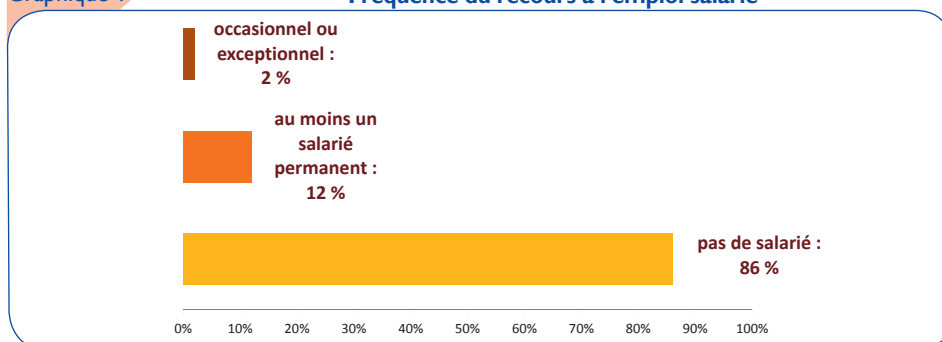


Tableau 1

Répartition des associations selon leur budget annuel (en K €) et l'existence d'emploi salarié

	Associations sans salarié	Associations employeuses	Ensemble	Rappel 2005
Moins de 1 k€	25%	5%	22%	15%
1 à 10 k€	55%	20%	49%	47%
10 à 50 k€	17%	28%	19%	26%
50 à 200 k€	2%	24%	6%	7%
200 à 500 k€	—	11%	2%	3%
Plus de 500 k€	—	13%	2%	2%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Tableau 2

Répartition des associations selon le secteur d'activité et l'existence d'emplois salariés dans l'association (en %)

	Associations sans salarié	Associations employeuses	Ensemble 2011	Rappel 2005 ensemble 2005
Action caritative et humanitaire	3,8%	4,5%	3,9%	3,7%
Action sociale, santé	8,6%	20,9%	10,3%	11,3%
Défense des droits et causes	14,7%	3,6%	13,1%	15,5%
Éducation, formation, insertion	2,8%	8,5%	3,6%	4,1%
Sport	23,7%	28,4%	24,4%	24,1%
Culture	20,7%	19,2%	20,5%	18,6%
Loisirs et vie sociale	22,8%	8,5%	20,8%	17,8%
Économie et développement local	2,9%	6,4%	3,4%	3,7%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100%</b>
<b>Effectif d'associations</b>	<b>1 117 100</b>	<b>182 900</b>	<b>1 300 000</b>	<b>1 100 000</b>

quatre. Les associations du secteur médico-social (10,3% du nombre total d'associations) et des secteurs de l'éducation, formation, insertion (3,6%) sont souvent des

associations de grande taille, intervenant auprès des publics fragiles ou en difficulté ; elles font appel à l'emploi de professionnels salariés et bénéficient de financements publics élevés.

<sup>2</sup> Source : DADS (Déclarations annuelles de données sociales) année 2012

## LE POIDS ÉCONOMIQUE DES ASSOCIATIONS

### Un poids économique considérable, très concentré dans les grandes associations de l'action sociale et l'éducation

Le budget annuel moyen des associations sans salarié s'élève à 11 700 euros, et à près de 394 000 euros pour les associations employeuses. L'extrapolation des résultats, sur la base d'un effectif de 1,3 million associations et des informations contenues dans les DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales), conduit à évaluer le budget cumulé des associations à 85 milliards d'euros en 2012 (contre 73,4 milliards en 2005<sup>3</sup>).

Le budget des associations est très concentré : 2% des associations gèrent 70% du budget total du secteur associatif. Cette concentration est principalement le fait des associations employeuses qui représentent 85% du budget, alors qu'elles ne pèsent que 14% dans le nombre total des associations. Cette proportion est restée stable dans le temps. Inversement, les 86% d'associations de bénévoles ne représentent que 15% du budget total.

Les budgets associatifs sont extrêmement concentrés et particulièrement élevés dans les secteurs fortement professionnalisés qui comptent de très grosses associations délégataires de missions de service public : ainsi, le secteur médico-social, qui ne représente que 10% du nombre total des associations, concentre 45,2% du budget cumulé du secteur associatif. Et avec 3,6% du nombre total d'associations, le secteur éducation, formation, insertion représente 12,8% du budget total du secteur associatif. Enfin, les associations sportives, culturelles et de loisirs, dont l'effectif atteint les deux tiers du secteur associatif, ne réalisent que 27,4% du budget total.

Tableau 5

### Evolution et structure des ressources selon l'existence d'emploi salarié dans l'association

	Associations sans salarié	Associations employeuses	Ensemble des associations	Rappel d'évolution annuel moyen depuis 2005
Cotisation des adhérents	21,6%	8,7%	10,7%	+0,8%
Dons, mécénat et fondations	6,7%	3,5%	4,0%	-0,4%
Recettes d'activité publiques et privées	56,5%	61,3%	60,6%	+6,3%
Subventions publiques	15,1%	26,5%	24,7%	-3,1%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>+2,5%</b>
<b>Budget moyen par association</b>	<b>11 700 €</b>	<b>393 800 €</b>	<b>65 500 €</b>	<b>-0,3%</b>

Au final, le budget cumulé du secteur associatif a augmenté entre 2005 et 2011 à un rythme annuel de +2,5%. Malgré les difficultés économiques et la contraction de nombreux financements publics, le poids du secteur associatif a continué à croître, sous l'effet de plusieurs facteurs. D'abord, le maintien de la natalité à haut niveau et l'augmentation de

Tableau 3

### Concentration des budgets selon la taille de l'association (en %)

	Budget	Nombre d'associations
Moins de 1 k€	0,2%	22%
1 à 10 k€	3,2%	50%
10 à 50 k€	7,1%	19%
50 à 200 k€	9,2%	5%
200 à 500 k€	10,1%	2%
500 k€ et plus	70,2%	2%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100%</b>

Tableau 4

### Concentration des budgets selon le secteur d'activité de l'association (en %)

	Part du budget total (en %)	Part du nombre total d'associations (en %)
Action caritative et humanitaire	3,3%	3,9%
Action sociale, santé	45,2%	10,3%
Défense des droits et des causes	5,6%	13,1%
Éducation, formation, insertion	12,8%	3,6%
Sport	10,9%	24,4%
Culture	9,7%	20,5%
Loisirs et vie sociale	6,8%	20,8%
Économie et développement local	5,7%	3,4%
<b>Total en %</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Total en valeur ou en effectifs</b>	<b>85,1 milliards d'euros</b>	<b>1 300 000</b>

## COMMENT VIVENT LES ASSOCIATIONS ?

### Des recettes d'activité majoritaires et croissantes dans les budgets associatifs

Au total, les cotisations des membres, qui constituent la ressource unique de nombreuses associations, ne représentent que 10,7% du total des budgets, et les dons et le mécénat encore moins : seulement 4%. En revanche, les recettes d'activité, composées de la vente

de services associatifs, de la participation forfaitaire à des services rendus, des produits des manifestations, ou des prix de journée, représentent la principale ressource pour les associations, soit 60% environ de leur budget. Les recettes d'activité sont en forte croissance (+ 6,3% par an en moyenne depuis 2005). Inversement, on observe une baisse de la part des subventions publiques. Elles ne représentent plus que 25% du budget total contre 34% en 2005, soit une baisse annuelle moyenne de 3,1% depuis 2005.

Ces transferts de services bénéficient au secteur associatif, qui est apte à les fournir avec efficacité et à moindre coût.

Depuis 2012, selon les données de l'ACOSS, l'emploi salarié se stabilise, ce qui laisse supposer que le budget du secteur, qui est très corrélé à l'emploi salarié, se stabilise également.

<sup>3</sup>En milliards d'euros constants 2012



	Communes	Départements	Régions	État	Organismes sociaux	Union européenne	Ensemble
Action caritative et humanitaire	2%	1%	5%	4%	16%	12%	5%
Action sociale, santé	30%	82%	6%	58%	74%	5%	50%
Défense des droits et des causes	3%	1%	7%	8%	2%	12%	4%
Éducation, formation, insertion	10%	5%	28%	13%	5%	35%	11%
Sport	16%	2%	4%	3%	0%	NS%	9%
Culture	12%	4%	24%	8%	1%	9%	9%
Loisirs	11%	1%	2%	1%	1%	2%	5%
Économie et développement local	16%	3%	25%	6%	NS%	25%	6%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Lire : les associations caritatives et humanitaires perçoivent 2% du montant total des financements publics communaux destinés aux associations.

### A qui vont les financements publics ?

Le département finance particulièrement l'action sociale et la santé (à côté des organismes sociaux), tandis que la région finance essentiellement l'éducation, le développement local et la culture, conformément à leurs compétences respectives. On retrouve un poids important de l'Etat dans l'action sociale et la santé, ainsi qu'un grand rôle des communes dans le financement du sport, notamment. L'Europe soutient, quant à elle, l'éducation et la formation, puis l'économie et le développement local.

### Une transformation en profondeur des financements publics

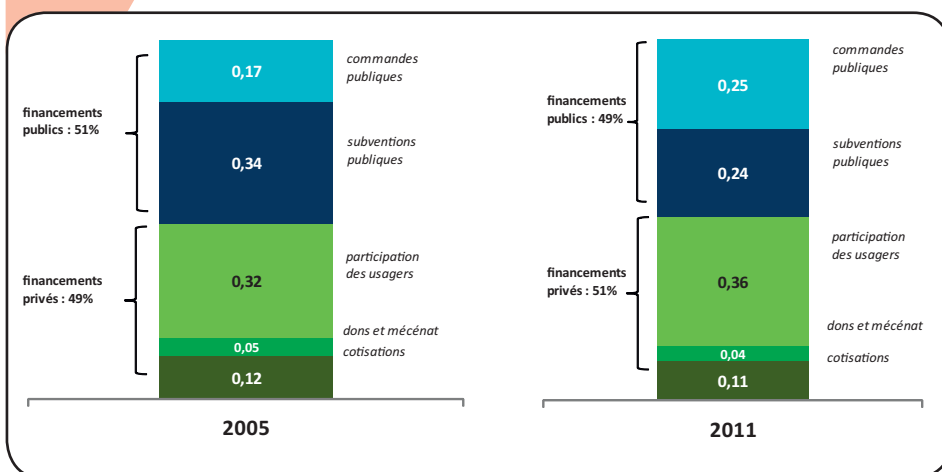
Les financements publics et privés du secteur associatif ont un poids à peu près équivalent dans les budgets associatifs en 2005 et 2011. Cependant le financement privé voit le sien augmenter dans la période récente, surtout en raison de la contraction de nombreux financements publics. Ainsi, l'augmentation des ventes aux usagers permet, pour de nombreuses associations, de compenser partiellement cette baisse de la part du financement public (49%) : elles passent de 32% à 36%.

Les évolutions les plus marquantes portent sur les modalités de ce financement public et sur le poids respectif des subventions et des commandes. En effet, ces dernières sont passées de 17% du budget en 2005 à 25% en 2011. Ces commandes ont augmenté à un rythme rapide, de 10% par an, tandis que parallèlement les subventions baissaient de 17% par an. On peut ainsi parler d'un phénomène de substitution : le financement par la commande publique, durant cette période, s'est développé au détriment de la subvention directe.

La contraction des subventions publiques a touché toutes les associations : que ce soient celles qui percevaient de petites subventions symboliques, celles pour lesquelles la subvention publique permettait de soutenir les dépenses de fonctionnement ou celles qui remplissaient des missions de service public. Les grosses associations, notamment dans le secteur médico-social et dans l'éducation, ont cependant pu accéder aux commandes

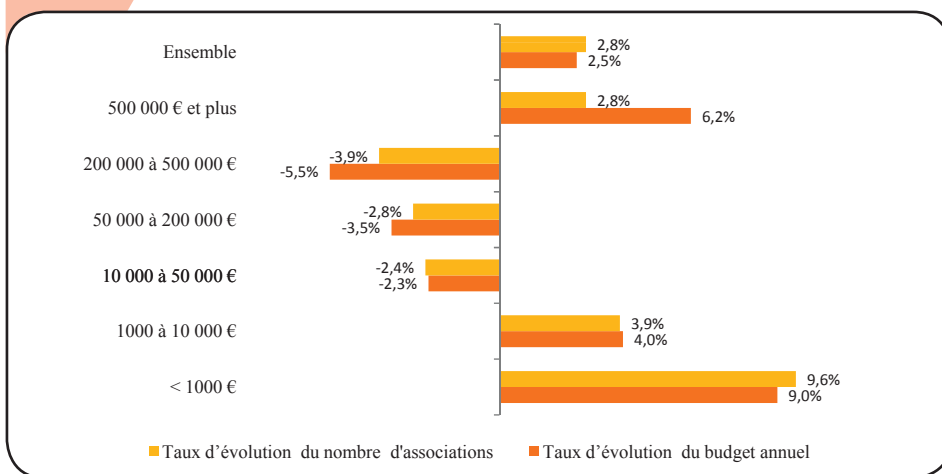
Graphique 3

Structure des budgets associatifs en 2005 et 2011 selon leur origine publique ou privée et la nature des ressources



Graphique 4

Évolution du nombre et du poids des associations selon leur taille



publiques pour compenser la baisse des subventions. Mais les associations moyennes, et a fortiori petites, qui n'ont pas les ressources nécessaires en termes de compétences et de taille pour accéder à ces commandes, n'ont souvent pas eu d'autres choix que de reporter sur les usagers leur besoin en financement. Cette situation a particulièrement fragilisé les associations de taille moyenne qui voient leur nombre et leur poids au sein du secteur diminuer de façon importante.

### UNE TRANSFORMATION DES MODALITÉS DU TRAVAIL BÉNÉVOLE

Si les enquêtes auprès des associations ne permettent pas d'estimer le nombre de bénévoles, puisqu'un bénévole peut être actif dans plusieurs associations, elles permettent de mesurer le nombre des participations bénévoles dans les associations : il a été estimé à près de 24 millions. Ce nombre a crû à un rythme annuel moyen très élevé de +6,9%

	2011		2006		Taux moyen d'évolution annuelle 2006-2011
	Nombre de participations	Répartition	Nombre de participations	Répartition	
Action caritative et humanitaire	1 238 000	5,2%	1 019 000	5,9%	4,0%
Action sociale, santé	3 112 000	12,5%	2 358 000	13,7%	5,0%
Défense des droits et des causes	2 800 000	11,7%	2 328 000	13,5%	3,8%
Éducation, formation, insertion	840 000	3,5%	753 000	4,4%	2,2%
Sport	5 767 000	24,0%	4 091 000	23,8%	7,1%
Culture	4 703 000	19,6%	3 003 000	17,4%	9,4%
Loisirs	4 940 000	20,6%	3 080 000	17,9%	9,9%
Économie et développement local	688 000	2,9%	588 000	3,4%	3,2%
<b>Total</b>	<b>23 988 000</b>	<b>100,0%</b>	<b>17 220 000</b>	<b>100,0%</b>	<b>6,9%</b>

entre les deux enquêtes. Les associations des secteurs sport, culture et loisirs regroupent 64% des participations bénévoles. Ce sont donc les domaines d'activité à caractère récréatif qui mobilisent la majorité des participations bénévoles. Ce constat n'est pas nouveau.

Cette évolution du nombre de participations peut être en partie expliquée par un changement croissant des modalités du travail bénévole : les participations bénévoles semblent prendre de plus en plus souvent la forme de « prestations » ponctuelles de personnes, souvent peu engagées dans l'association, mais donnant un coup de main occasionnel. Ce sont les secteurs culturel, sportif et de loisirs qui connaissent les plus forts taux de croissance du nombre de participations.

Le volume de travail bénévole a continué de croître dans la période récente, mais à un rythme annuel moyen de +3,1%, inférieur à celui observé durant la période précédente. Alors que le développement du travail bénévole profitait jusque là principalement aux associations sans salarié, il a plutôt concerné les associations employeuses dans la période récente.

### UNE TRÈS LENTE ÉVOLUTION DU PROFIL DES DIRIGEANTS BÉNÉVOLES

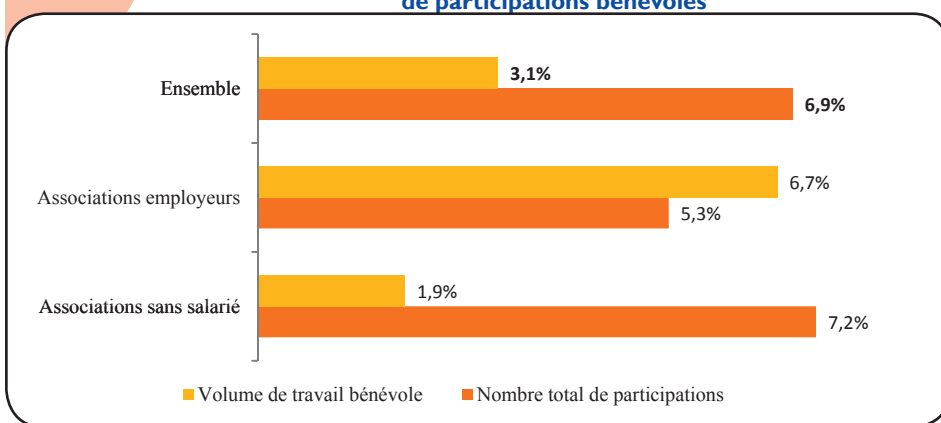
Les structures dirigeantes des associations, étudiées à partir du profil des présidents, trésoriers et secrétaires, apparaissent toujours caractérisées par une prépondérance des hommes, des cadres supérieurs ou moyens, des enseignants, des seniors, et par voie de conséquence, des retraités.

### Un faible poids des femmes dans les présidences associatives, malgré quelques progrès

Les femmes ne représentent que 34% des présidents, mais leur poids varie en fonction du secteur concerné ; les secteurs les plus ouverts aux femmes correspondent aux secteurs traditionnellement « féminins » comme l'action caritative et humanitaire, l'action sociale, la santé, la culture et les loisirs. Les secteurs les plus masculins restent la chasse et la pêche, la

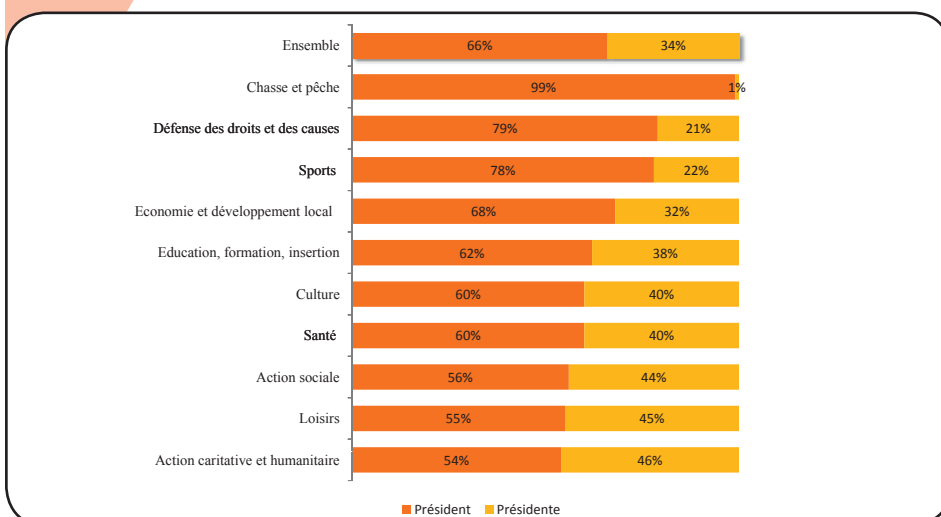
Graphique 5

### Évolution du volume du bénévolat et du nombre de participations bénévoles



Graphique 6

### Genre des présidents d'associations selon le secteur d'activité



défense des droits et des causes et le sport ; ce dernier secteur s'est cependant légèrement féminisé depuis 2005. Par ailleurs, on constate que la part des femmes présidentes croît en fonction de la jeunesse de l'association, ce qui montre que les anciennes structures semblent plus inertes et que le renouvellement associatif contribue à la promotion des femmes dans les fonctions de dirigeantes, d'autant plus quand elles sont à l'origine de la création de l'association.

### Des dirigeants majoritairement issus des classes supérieures et moyennes et du secteur public

Les catégories supérieures ou moyennes (actives ou retraitées) sont surreprésentées à la tête des associations, malgré une légère diminution entre les deux enquêtes : les cadres moyens et supérieurs représentent 38% des présidents (contre 30% dans la population générale), les enseignants 13% (contre 3,7%),

les professions libérales 7% et les chefs d'entreprise 8%, soit au total les deux tiers des présidents. Par ailleurs les présidents sont plus souvent issus du secteur public, le poids de ce secteur dans les structures dirigeantes des associations étant bien supérieur à celui qu'il a dans l'ensemble de la population.

**Les ouvriers restent très minoritaires au sein des structures dirigeantes, sauf dans le secteur sportif**

Si les employés représentent un quart des présidences, les ouvriers ne sont que 5% parmi les présidents (et 8% dans le sport). Les agriculteurs en représentent 3%, conformément à leur part dans la population. Les fonctions de président semblent encore peu ouvertes aux catégories populaires, surtout aux ouvriers, largement sous-représentés, même si on observe une croissance de la part des employés depuis 2005. Les autres fonctions du bureau (trésorier et secrétaire) sont moins accaparées par les catégories supérieures, et plus ouvertes

aux employés (notamment aux femmes), mais restent fermées aux ouvriers.

**Des seniors toujours aux commandes**

L'âge moyen des présidents est élevé : un tiers des présidents a plus de 65 ans et seulement 8% ont moins de 36 ans. Près de la moitié des présidents est retraitée, ce qui est plus qu'en 2005.

**QUELLES PERSPECTIVES POUR LE SECTEUR ASSOCIATIF ?**

Sous l'effet de la crise et des mutations économiques, sociales et sociétales, le secteur associatif s'est considérablement transformé au cours des dernières années.

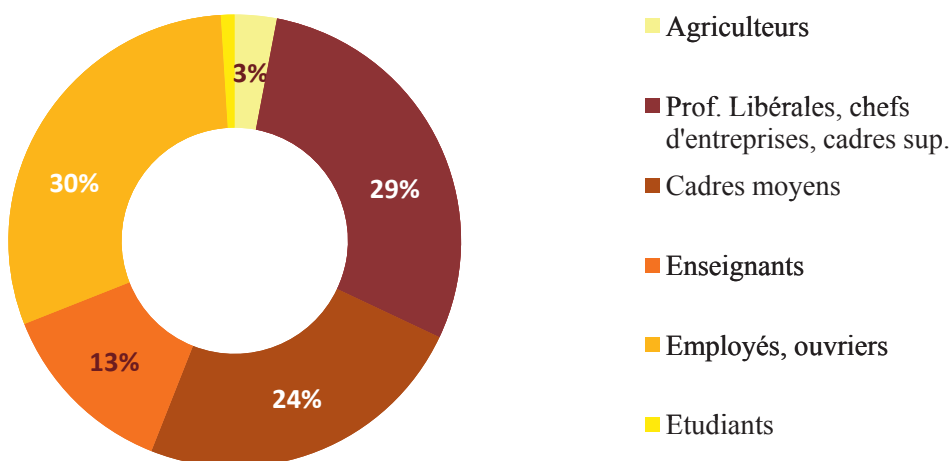
D'abord, les financements des associations ont considérablement évolué sous l'effet d'un triple phénomène de privatisation des ressources s'appuyant sur la participation croissante des usagers, de repositionnement des acteurs

publics et d'une transformation de la nature des financements publics. On a assisté à une forte baisse du poids des subventions et, conjointement, à une explosion de la commande publique. Ces évolutions peuvent impacter le secteur et son développement futur à plusieurs niveaux. La participation croissante des usagers a pour conséquence d'orienter l'action des associations vers des publics plus solvables. Ce constat se traduit par une sélection des clientèles associatives qui peut porter atteinte à la fonction essentielle de cohésion sociale des associations.

Les évolutions des financements induisent une baisse du poids de l'Etat dans le budget des associations et subordonnent de façon croissante l'action des associations aux capacités locales de leur financement. Dans ce contexte, le risque d'inégalités s'accroîtra entre les territoires suffisamment riches pour accompagner le développement du secteur, et les autres territoires plus pauvres ou en déclin dont les besoins de solidarité seront importants.

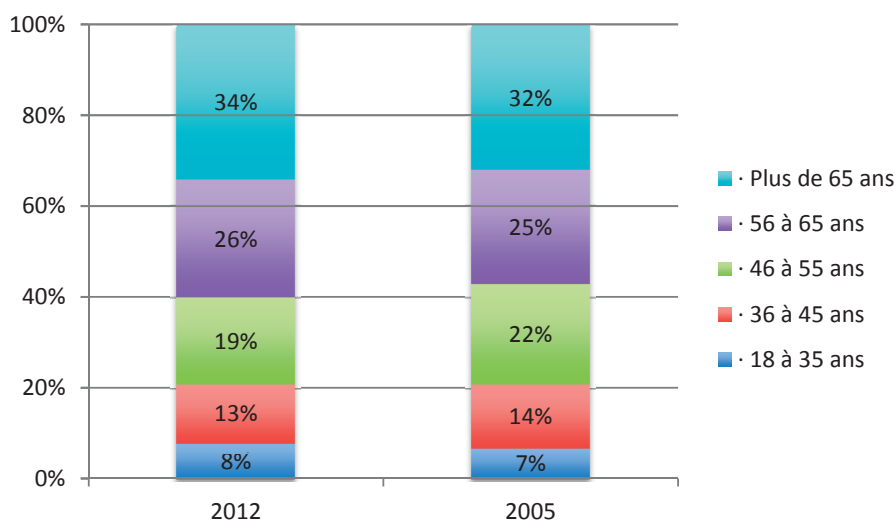
Graphique 7

**Catégorie Socio-Professionnelle des présidents d'associations**



Graphique 8

**Age des présidents d'associations**



## BIBLIOGRAPHIE

Tabariés M., Flahaut E., « Dirigeants associatifs : un pâle reflet de la société », n°486, octobre 2013, Juris associations

N° spécial Juris associations

Tchernonog V. « Le paysage associatif français – Mesures et évolutions » Dalloz Juris Editions 2013

**STAT-INFO** est le bulletin de la Mission Statistique du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

**Directeur de la publication** : Jean-Benoît DUJOL

**Rédacteur en chef** : Brahim LAOUISSET

**Secrétariat de rédaction** : Florence PIERVAL-LEVY

**Direction artistique et maquette** : NORD-GRAPHIQUE

**Site internet** : [www.ville.gouv.fr](http://www.ville.gouv.fr) [www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr) [www.jeunes.gouv.fr](http://www.jeunes.gouv.fr) [www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

**Adresse administrative** : 95 avenue de France – 75650 PARIS CEDEX 13

**Adresse électronique** : [stat@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:stat@jeunesse-sports.gouv.fr) – Tél : 01 40 45 92 96